

Communiqué de presse

Comité de suivi des relations commerciales
et résultat des données de l'Observatoire commun

**LES CHIFFRES PARTAGÉS PAR TOUS LES ACTEURS SONT SANS APPEL,
CETTE ANNEE ENCORE 300 MILLIONS D'EUROS DÉTRUITS
POUR LES ENTREPRISES DE L'ALIMENTATION !**

Paris, le 16/04/2019

Cet après-midi se tenait à Bercy la réunion du comité du suivi des négociations commerciales organisée par Didier GUILLAUME, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Agnès PANNIER-RUNACHER, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances. L'ANIA était présente aux côtés des acteurs de la filière alimentaire afin de faire un premier bilan des négociations commerciales 2019, sur la base des résultats de l'Observatoire unique des négociations commerciales. Consolidé par Francis Amand, Médiateur des relations commerciales, ce premier Observatoire commun intègre les résultats de tous les acteurs de la filière (ANIA, ILEC, Coop de France, FEEF, FNSEA, grande distribution), permettant de couvrir près de 75% des produits alimentaires vendus en GMS sous marque nationale.

Le constat est sans appel. Cette année encore les entreprises alimentaires ont subi des baisses de prix de -0.4% par rapport à l'année dernière. Une perte de 300 millions d'euros en valeur, qui s'ajoute aux 5,5 milliards d'euros déjà détruits par 7 années consécutives de guerre des prix.

Le doute n'est donc plus permis, on ne peut plus nier la réalité des box de négociations.

La réalité, c'est que les entreprises alimentaires, à l'exception de la filière laitière, ne vont pas pouvoir couvrir leurs coûts de production. Des coûts de production qui comprennent l'achat des matières premières mais aussi tous les besoins de main d'œuvre et d'équipements indispensables à la fabrication des produits, et à l'élaboration de recettes adaptées aux attentes légitimes des consommateurs.

*« Je tiens à saluer l'important travail du médiateur des relations commerciales qui a permis pour la première fois de consolider les résultats issus des questionnaires des acteurs de la filière en un Observatoire commun. C'est une première et elle permet de désamorcer une guerre des chiffres. Le constat cette année est inacceptable : **encore -0,4% de demande de baisse de prix c'est 300 millions d'euros de pertes pour les producteurs.** Malgré la loi, la déflation reste la règle. Où sont passés les 600 millions d'euros perçus par les distributeurs suite au relèvement du seuil de revente à perte ? Les agriculteurs, les coopératives, les entreprises n'en ont toujours pas vu un centime... Cette perte de valeur c'est une menace pour l'avenir de la filière alimentaire française. Nous avons besoin d'investir, d'innover, de recruter **pour offrir aux consommateurs la montée en gamme des produits qu'ils attendent.** La guerre des prix ne doit pas se reporter sur les MDD que nos entreprises fabriquent. Nous serons vigilants aux contournements à la loi notamment sur l'encadrement des promotions et demanderons des sanctions dissuasives. La loi EGAlim est une bonne loi. Nous avons un CDD, il faut le transformer en CDI. Nous n'avons pas d'autre choix que de réussir tous ensemble ! », conclut, Richard Girardot, Président de l'ANIA.*

Fierté, Responsabilité, Ambition

Communiqué de presse

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 39 syndicats métiers et 16 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 176 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

Fierté, Responsabilité, Ambition